



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E83636

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2024

ÉDITÉ LE 06/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/2004
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 01/01/2016
30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B453831729

Siret : 453 831 729 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 03395

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-140175

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-140175

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : ROSSO JEAN-FRANCOIS ENTREPRISE

ZA L'ESPEYRE OUEST
8 RUE DU BRUYANT
38450 VIF

Téléphone : 04 76 72 45 30

Fax : 04 76 72 41 51

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact.entrosso@gmail.com

Responsabilité légale :
ROSSO JEAN-FRANCOIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	27/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.